

COLLEGE ST JACQUES DE COMPOSTELLE Fiche d'inscription à l'Association Sportive



Les créneaux d'association sportive (AS) prennent deux formes :

- Le midi de 12h20 à 13h20 le mardi, mercredi, jeudi et vendredi.
- Le **mercredi après-midi** pour les sorties/rencontres UNSS. *L'élève doit apporter un repas, micro-ondes à disposition, pas de restauration scolaire possible.*

Chaque évènement vous sera communiqué deux à trois semaines avant la rencontre. Toutes les informations et précisions nécessaires seront disponbiles, en amont, par voie d'affichage au collège et sur EcoleDirect.

Avec cette fiche complétée, nous pourrons créer la licence de votre enfant, pour une cotisation de 23 euros, ce qui lui permettra de pratiquer au choix l'ensemble des activités en toute sécurité.

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e),	, autorise mon enfant :
NOM:	PRÉNOM :
CLASSE:ème	DATE DE NAISSANCE ://
à participer aux activités proposées par l'Association Sportive St Jacques de Compostelle.	
• J'autorise également le professeur responsable ou l'accompagnateur désigné à transporter mon enfant dans le cadre des rencontres UNSS, que ce soit en mini-bus ou à l'aide de son véhicule personnel.	
• En outre, j'autorise le professeur responsable à prendre, en cas d'accident, toute mesure dictée par l'urgence.	
N° de téléphone du ou des responsables pour le mercredi après-midi si besoin :	
Tel 1:	Nom, Prénom :
Tel 2:	Nom, Prénom :
Fait à : le :/	
Droit à l'image :	
J'autorise l'établissement scolaire à photographier ou filmer mon enfant dans le cadre des activités de l'UNSS (entraînements, compétitions, événements), et à utiliser ces images (photos ou vidéos) sur les supports de communication de l'établissement (site internet, réseaux sociaux UNSS, affichages internes), dans le respect du droit à l'image et de la vie privée, conformément à la réglementation en vigueur du RGPD.	
☐ Oui, j'autorise	☐ Non, je n'autorise pas

Joindre la somme de 23,00€ en chèque (à l'ordre de l'AS Collège St Jacques de Compostelle)

Signature: